



Novelles NS

NSDAP/AO : PO Box 6414

Lincoln NE 68506 USA

www.nsdapao.org

#1120

31.08.2024 (135)

Michael Kühnen

Le programme du NSDAP Recommenté

7e partie

17 RÉFORME DU SOL

"Nous demandons une réforme agraire adaptée à nos besoins nationaux, la création d'une loi d'expropriation gratuite des terres à des fins d'utilité publique, l'abolition de la rente foncière et la prévention de toute spéculation foncière".

La propriété privée des terres constitue un problème particulier de la propriété privée. La terre est la base de l'alimentation de tout le peuple, ainsi qu'une zone de loisirs, une condition préalable à la santé publique, elle est menacée par l'empoisonnement de l'environnement pour des intérêts de profit égoïstes, elle ne peut être multipliée à volonté, elle est indispensable et constitue donc un objet de spéculation très apprécié.

Le NSDAP exige donc des mesures extrêmement sévères pour imposer également dans ce domaine les principes d'une communauté populaire socialiste - c'est-à-dire la priorité des intérêts communautaires et l'abolition du revenu sans travail et sans effort.

Il faut empêcher TOUTE spéculation foncière ! Il faut également rendre impossi-

ble tout autre enrichissement, par exemple par le biais de la rente foncière et des revenus du fermage.

L'idée sous-jacente est que la terre doit être en fin de compte la propriété de toute la communauté nationale et ne doit jamais servir à l'enrichissement sans travail et sans effort d'individus isolés. Pour empêcher cela, le NSDAP exige la création de conditions légales pour l'expropriation NON MONÉTAIRE, à l'aide desquelles la communauté nationale récupérera son propre espace vital et sa propre base alimentaire et vitale. Cette expropriation touchera en règle générale tous ceux qui tirent des revenus de la terre sans y travailler. La possession de terres sur lesquelles ont été construites des usines ou autres est également injustifiée. Celles-ci peuvent rester des propriétés privées, mais le terrain sur lequel elles se trouvent revient à la communauté et est ensuite remis à la disposition de l'ancien propriétaire sous la forme de droits d'utilisation imposables.

Au fond, même une propriété privée du terrain pour construire un logement n'a pas de sens et pourrait être remplacée par un droit d'usage. Cependant, comme c'est le camarade qui a acquis sa propriété en travaillant dur et en toute bonne foi, on renonce généralement à intervenir tant qu'il n'abuse pas de cette propriété à des fins de spéculation. A l'avenir, les membres du peuple qui souhaitent construire ou acheter une propriété ne pourront toutefois se voir accorder qu'un droit de jouissance sur le terrain.

Dans la communauté nationale socialiste, seule la propriété privée des biens et des terres pour ceux qui assurent l'alimentation de notre peuple par leur propre travail acharné - nos paysans - est justifiée du point de vue éthique.

La propriété foncière paysanne est préservée et n'est pas seulement acceptée par la communauté populaire, mais aussi approuvée et encouragée de tout cœur. Elles sont également transmises par héritage afin de renforcer le lien entre la paysannerie et la terre et de préserver le mode de vie paysan.

Cette garantie et cette promotion d'une paysannerie saine sont toutefois précédées d'une réforme foncière complète et adaptée aux besoins nationaux. Celle-ci touche tous ceux dont les terres sont trop grandes pour qu'ils puissent les exploiter par leurs propres moyens, ce qui a pour conséquence que des parties de ces propriétés sont abusivement louées pour en tirer un revenu sans travail et sans effort, ainsi que ceux qui ne vivent et ne travaillent pas du tout eux-mêmes sur la terre. Ces terres sont expropriées et distribuées à de nouveaux agriculteurs désireux de travailler et à ceux dont les terres ne suffisent pas à assurer leur subsistance.

En résumé, le programme de politique agricole du NSDAP est le suivant :

Création d'une paysannerie saine par une réforme agraire généreuse, suppression des revenus sans travail et sans effort, y compris à la campagne et par la propriété foncière, maintien et encouragement de la propriété privée paysanne des terres et des terrains en fonction des besoins nationaux.

Ces besoins nationaux comprennent également un degré aussi élevé que possible d'autosuffisance (autarcie) et la suppression des influences internationales - comme la politique de la CE - qui ont conduit à une mauvaise gestion grotesque sur le dos des agriculteurs allemands.

18 **PEINE DE MORT POUR LES PARASITES DU PEUPLE**

"Nous exigeons une lutte impitoyable contre ceux qui, par leur activité, nuisent à l'intérêt général. Les criminels de droit commun, les usuriers, les fraudeurs, etc. doivent être punis de mort, sans distinction de confession ou de race".

L'État populaire national-socialiste se fonde sur le principe éthique du travail et établit une véritable communauté populaire de tous les créateurs, dont chacun travaille à sa place et selon ses capacités pour le bien commun.

Celui qui se soustrait à cette obligation de travail est asocial et sera rééduqué dans des camps de travail jusqu'à ce qu'il apprenne à s'intégrer dans la communauté nationale en tant que travailleur. Celui qui avait l'habitude de réunir ses moyens de subsistance et sa fortune grâce à un revenu sans travail et sans effort comprendra rapidement que cette époque est révolue.

De cette manière, tout mode de vie parasitaire sera rendu impossible dans l'État populaire national-socialiste de l'avenir.

Mais celui qui, après cette révolution, tente encore de s'opposer à ses principes, de poursuivre un tel mode de vie d'exploitation et de nuire ainsi à l'intérêt général, le NSDAP le considère comme un Volksschädling et un criminel de droit commun et le punit de mort. Les exemples cités sont les usuriers et les fraudeurs, mais cette liste doit être considérablement élargie et concerne en fin de compte tous les exploités qui veulent vivre et gagner de l'argent sur le dos du peuple travailleur et qui s'excluent ainsi eux-mêmes de la communauté nationale. L'activité de tels parasites du peuple n'est plus seulement asociale, elle est anti-sociale. La réponse ne peut donc plus être le camp de travail, mais la pendaison !

Le NSDAP renforce encore cette exigence en menaçant de la peine de mort ceux

qui exploitent le peuple allemand sans tenir compte de la race, c'est-à-dire en l'appliquant également aux membres d'ethnies étrangères qui vivent en Allemagne en tant qu'hôtes. Plus personne ne sera autorisé à exploiter et à piller le peuple allemand - ni les Allemands sans honneur, qui s'excluent ainsi eux-mêmes de la communauté nationale, ni les étrangers qui veulent s'enrichir sur le dos de notre peuple, ni bien sûr la haute finance mondiale qui, en tant que parasite international des peuples, suce le sang vital de tous les peuples ! Ainsi se referme le cercle du nationalisme et du socialisme ! Notre nationalisme met un terme à l'exploitation internationale de notre économie nationale, notre socialisme à l'exploitation nationale de chaque membre du peuple.

Avec cette revendication du point 18 concernant la peine de mort pour les ennemis du peuple, les revendications socialistes fondamentales du programme du parti se referment.

Comme nous l'avons vu, le programme du NSDAP commence par les revendications du nationalisme allemand pour l'unité, la liberté, l'égalité des droits et l'espace vital pour le peuple allemand. Viennent ensuite les revendications de la conscience raciale allemande, qui doivent redonner aux Allemands leur conscience de soi et leur fierté d'appartenir à leur propre espèce et empêcher l'implantation de groupes ethniques étrangers fermés.

Mais ces deux objectifs ne peuvent être atteints que si chaque membre du peuple qui accomplit son devoir envers la communauté a la certitude d'être traité et rémunéré équitablement, et que personne ne s'enrichit plus à ses dépens et ne l'exploite. Ce n'est qu'alors qu'il se mettra lui-même au service de la communauté. C'est à cela que sert le socialisme allemand :

Les points 9 à 18 contiennent les revendications socialistes du programme du parti. Leur volume montre déjà l'importance que le parti accorde à ses convictions socialistes. La mise en œuvre conséquente de ces points du programme mènera à une révolution sociale comme le monde n'en a jamais connue et, contrairement aux autres, celle-ci ne se terminera pas par une nouvelle oppression et une nouvelle exploitation. Car ces points de programme ne contiennent pas seulement des revendications, mais aussi des conséquences sévères pour tous ceux qui veulent maintenir ou rétablir des formes de vie parasitaires - jusqu'à la peine de mort pour les parasites du peuple.

Le national-socialisme réunit donc le nationalisme, la conscience raciale et le socialisme en une seule vision révolutionnaire du monde, qui est la réponse à la crise mortelle du monde moderne. Le socialisme allemand est son cœur et son noyau.

Les exigences socialistes du programme du parti seront satisfaites lorsque la suppression de tous les revenus sans travail et sans effort et la rupture de l'asservissement à l'intérêt permettront de créer une véritable communauté nationale dont le fondement est le travail et qui se fonde sur la justice pour tous les membres du peuple qui travaillent avec les mêmes droits et les mêmes devoirs pour le bien commun et qui ont retrouvé leur patrie en Allemagne.

C'est pour cela que nous nous battons !

19 LE DROIT ALLEMAND

"Nous demandons le remplacement du droit romain, qui sert l'ordre mondial matérialiste, par un droit commun allemand".

Tout comme le socialisme allemand lutte pour la liberté de l'économie nationale, le droit allemand réalise la liberté de la jurisprudence populaire. Un droit allemand doit servir la communauté populaire allemande et doit être libre de toute influence internationale, étrangère au peuple ou même hostile au peuple - il est placé sous la devise nationale-socialiste :

"Le droit, c'est ce qui est utile au peuple allemand !"

En revanche, le droit romain en vigueur sert l'ordre mondial matérialiste, c'est-à-dire le monde négatif dominant :

* Il est international : comme son nom l'indique, le droit romain est issu, dans son essence, de la pratique juridique de l'Empire romain et régit depuis le début les relations de l'individu avec l'État et les autres hommes, sans tenir compte des différences raciales ou ethniques. Il ne tient pas compte des différents sentiments juridiques des différents peuples et a donc été et est toujours fondamentalement un droit d'occupation.

* Il est matérialiste : comme le droit romain élimine le sentiment de droit des peuples comme source de la jurisprudence, il n'a pas non plus développé d'objectif visant à la conservation ou à l'épanouissement des espèces des peuples. Il ne protège pas la vie et l'épanouissement d'une ethnie, mais sert en fin de compte tout ordre existant. Il lui manque l'impulsion idéaliste et il est donc incapable d'influencer l'ordre juridique d'un nouvel ordre idéaliste, conforme à l'espèce et à la nature. Il sera surmonté avec l'ordre mondial matérialiste et remplacé par le droit allemand.

* Il est dogmatique : le droit romain ne part pas de la vie réelle dans sa diversité et ne s'efforce pas de rendre vraiment justice à l'individu. Dans le droit romain, le droit et la justice ne peuvent pas être conciliés. Le droit romain construit un monde d'art juridique très abstrait, rempli de faits. Ces éléments constitutifs sont formulés de manière si précise qu'ils permettent d'appréhender le comportement punissable, mais ils sont également si compliqués que des juristes habiles peuvent, par le biais de multiples interprétations, obtenir presque n'importe quel résultat.

Mais le droit devient alors un jeu de loterie ou peut être acheté par quiconque sait que le juriste le plus habile est de son côté. Mais surtout :

Même avec la meilleure volonté du monde, un état de fait formulé de manière abstraite ne peut jamais refléter de manière juste la vie dans sa diversité. La somme des faits ne donne alors à plus forte raison aucune image de la réalité, mais un dogme, c'est-à-dire une détermination finalement arbitraire qui veut soumettre la réalité de la vie à des constructions étrangères à la vie.

Pour toutes ces raisons, le droit romain ne peut pas produire autre chose que de la jurisprudence, mais il manque le but ultime du droit - à savoir rendre la justice.

En revanche, le droit allemand est un droit *völkisch*, un droit idéaliste et un droit conforme à la nature. Il permet une jurisprudence *völkisch* qui garantit la liberté nationale à l'extérieur et la justice à l'intérieur.

Il puise directement dans le sentiment juridique du peuple allemand et sert à la préservation et au développement de l'espèce. Il ne construit pas d'états de fait abstraits pour déterminer ensuite si un acte concret peut être appréhendé par ce biais - au lieu de cela, il pose le principe comme règle pratique :

Est punissable ce qui porte atteinte à la communauté nationale dans son ensemble ou à un autre membre de la communauté. Un comportement digne d'être puni est puni. Le montant et la nature de la peine ne résultent pas de manière abstraite d'un état de fait construit, mais très concrètement de la gravité de l'acte et de la personnalité de l'auteur.

Un nouvel ordre juridique fondé sur ces principes ne présentera donc plus que des EXEMPLES très généraux de comportements dignes d'être punis et des EXEMPLES de fixation équitable des peines, tout le reste étant alors laissé aux tribunaux. Ceux-ci s'appuient, lors de l'élaboration du droit, sur des jugements antérieurs perçus comme justes dans des cas comparables, qui peuvent constituer une certaine ligne directrice, mais pas nécessairement. Seul le sentiment de justice du peuple est finalement déterminant pour que la formule "au nom du peuple" retrouve son sens. Afin de permettre à ce sentiment de justice de s'imposer, les juges

d'instance seront à l'avenir choisis par une élection populaire libre parmi les candidats qui ont suivi avec succès un cours de base en jurisprudence. De nouvelles élections régulières assureront le contrôle populaire. Au niveau supérieur, l'administration de la justice sera confiée à des jurés. Ceux-ci sont régulièrement élus lors d'élections populaires libres dans les tribunaux compétents pour les crimes contre d'autres membres du peuple, et désignés par le parti dans les tribunaux compétents pour les crimes contre la communauté nationale. Ils sont les seuls à décider de la culpabilité et du montant de la peine.

Pourtant, les juges professionnels ne deviennent pas superflus. Au contraire :

L'État populaire national-socialiste a besoin de personnalités judiciaires hautement qualifiées et passionnées :

Ils doivent être imprégnés de l'esprit du nouvel ordre juridique, ils étudient toute la jurisprudence et connaissent d'autres jugements rendus dans des cas comparables. Ils conseillent donc les jurés avec soin et responsabilité avant de prendre leur décision. Tout comme l'accusation et la défense, ils ont le droit de faire appel à l'instance supérieure suivante s'ils estiment qu'un jugement est injuste.

Les plus hautes instances juridiques au-dessus des jurys sont le Parlement central (Reichstag) et enfin le Führer, en tant que maître suprême de la justice et incarnation de la volonté populaire organisée.

Ainsi, la jurisprudence cesse de peser sur les hommes comme un dogme étranger à la vie et de devenir une fin en soi. Le droit allemand et sa jurisprudence conçoivent à nouveau la justice comme une partie de la vie du peuple, qui sert la vie et l'épanouissement du peuple, rend justice à chaque membre du peuple et l'aide à faire valoir ses droits.

Ce n'est que sur la justice qu'une véritable communauté nationale peut se construire, seul le sens du droit d'un peuple est la source de la justice, dont le droit et la jurisprudence doivent devenir l'expression visible !



NS KAMPFRUF
KAMPFSCHRIFT DER NATIONALSOZIALISTISCHEN DEUTSCHEN ARBEITERPARTEI AUSLANDS - UND AUFBAUORGANISATION

Der Kampf geht weiter !

Sieging Jahre nach der Kapitulation der Wehrmacht am 8. Mai 1945 ist die nationalsozialistische Bewegung stärker als je zuvor in der Nachkriegszeit. Und zwar nicht nur in Deutschland, sondern auf globaler Ebene!

Idioten von Moskau, Vorkrieg, Verdächtig und Verlockung haben nicht zugewinkt, die Karte für gerichte. Sie werden hoch gelobten Führer Adolf Hitler zu verehren.

Alle Nationalsozialisten sind unsterblich. Unsterbliche Völker und Rassenbewegungen stellen Schicksal an Schicksal an Kampf um die Erlösung unserer weißen Völker.

Die Bewegung ist zwar stärker geworden, aber die Größe des begrenzten Volkland ist heute auch viel größer als in der Vergangenheit.

Die vorwältige Gegner ist oben dabei, die Völkern - gegen alle weißen Völker () zu kämpfen. Seine Mitleid und Ermahnung, Überlebend und Rassenbewegung.

Oh "Jagd" oder "Jagd", ob es "Waldung" oder ein "Brennland", ob ein "Propaganda" bewältigt oder auf einem "Schicksal" andere Art. Jeder Nationalsozialist ist seine Pflicht!

Hilf Hitler!
Gottard Lueck



TROTZ VERBOT NICHT TOT!



Novelles NS
www.nsdapao.org
#1905 19.06.2022 (133)
NSDAP/AO: PO Box 6414 - Lincoln NE 68506 - USA

**Rapport préliminaire
Entretien avec Molly**
Troisième partie

NSK : Vos projets actuels sont évidemment philosophiques et liés à l'art.

Veuillez décrire votre point de vue sur l'impact de ces sujets en politique.

Molly : Faisais toujours de mettre à jour la galerie de photos, mais je me suis surtout concentrée sur Adolf Hitler et l'Armée de l'Humanité (www.mourningthencient.com/truth.htm). J'en suis à 21 pages maintenant, et j'ai encore beaucoup à faire. L'étude de la Seconde Guerre mondiale est un véritable champ de mines d'informations. Vous cherchez des informations sur une chose et vous trouvez deux autres choses à rechercher. C'est un peu comme si vous étiez un archéologue, déterrerez un passé enfoui. Un passé qu'ils préféreraient ne pas voir ressurgir. Nous pouvons à nouveau




the NEW ORDER
Number 17 (1975) Founded 1974 April 26, 2017 (134)

The Fight Goes On !

Seventy years after the capitulation of the Wehrmacht on May 8, 1945, the postwar National Socialist movement is stronger than ever not only in Germany, but throughout Europe.

Decades of mass murder, expulsion, persecution, and defilement have not sufficed to destroy the seed of the brilliant idea of our much loved Führer Adolf Hitler.

All National Socialists and other racially-aware Europeans and racial kinemen fight side by side for the preservation of our White folk.

The movement has indeed become stronger, but the danger of biological folk death is also much greater today than in the past.

The desperate enemy is in the process of committing genocide against all White folk. His means are non-White immigration, culture erosion, and race-mixing.

Whether "legal" or "illegal", whether in election halls or street battles, whether armed with propaganda material or on a battlefield of a different kind, every National Socialist must do his duty!

Hilf Hitler!
Gottard Lueck



TROTZ VERBOT NICHT TOT!

Le NSDAP/AO est le plus grand fournisseur Monde de la propagande national-socialiste !

Magazines imprimés et en ligne dans de nombreuses langues

Des centaines de livres dans près d'une douzaine de langues

Plus de 100 sites Web dans des dizaines de langues



BOOKS - Translated from the Third Reich Originals!
www.third-reich-books.com



NSDAP/AO
Fight Back!



nsdapao.org
Contact us to find out how YOU can help!